

Plan Vivalia 2015 ou le sens des responsabilités.

Le MR lux s'est toujours fortement impliqué et a toujours répondu présent pour la défense de la qualité et de l'avenir de soins de santé en Province de Luxembourg, c'est dans cet esprit qu'il participera à la réunion de ce lundi soir (qui devait rester discrète ..!).

En préambule le MR lux tient à souligner que

- En 2009, les accords de Ste Ode avait permis de dégager un consensus entre les 4 partis: « complémentarité des hôpitaux, vision à court, moyen et long terme dans l'intérêt des citoyens.. » accords qui ne sont toujours pas mis en œuvre à ce jour !
- Le plan Vivalia 2015, déposé en février 2011, constituait la première étape indispensable pour la mise en œuvre du plan avec en point de mire l'organisation médicale et la préservation de la situation financière. Ce plan a été présenté 3 fois au Comité de gestion et 2 fois au CA sans qu'une décision ne soit prise, démontrant l'indécision de

la majorité provinciale CDH/PS et du CDH en particulier divisé en interne sur les options à prendre. Cette attitude risque de mettre gravement en péril l'avenir de chacun de nos hôpitaux et par là les soins aux patients, provoquant le désarroi du corps médical.

- La situation financière de Vivalia se dégrade dangereusement. Le budget 2012 connaît une évolution négative de 7,5 millions Euro. Les perspectives 2013 et 2015 permettent d'entrevoir une évolution négative complémentaire de 9,5 millions d'Euro. Chiffres auxquels il faut ajouter les coûts de l'Aide Médicale urgente (quelques 4 millions d'Euro) ! La situation sera vite intenable pour les budgets communaux.

Le MR lux ose espérer que PS et CDH, formant les majorités provinciale, régionale et fédérale, ont pris tous les contacts nécessaires auprès de leurs ministres et obtenu les garanties de la part du GW(compétence régionalisée) et du Collège provincial (majoritaire à 53% !) pour assurer la pérennité de nos hôpitaux.

Enfin, le MR lux demande qu'enfin et très rapidement le CA de Vivalia se positionne clairement sur les options à court et long termes .